

RCS : LONS LE SAUNIER

Code greffe : 3902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00179

Numéro SIREN : 450 716 980

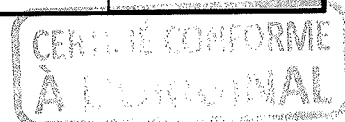
Nom ou dénomination : CAR FORMATION

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2021 sous le numéro de dépôt B2021/004332

Désignation de l'entreprise : EURL CAR FORMATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : EN BERCAILLE 39000 LONS LE SAUNIER		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 5 0 7 1 6 9 8 0 0 0 0 1 3		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31/12/2016						
		N-1 31/12/2015						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AF	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AC				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	467	467			
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	5 000	5 000	5 000	
	Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	770	770	770			
	TO TAL (II)		BJ	6 237	BK	467	5 770	5 770
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
En cours de production de biens			BN	BO				
En cours de production de services			BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR	BS				
Marchandises			BT	BU				
CREANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	13 583	BY	13 583	67 534	
		Autres créances (3)	BZ	116 824	CA	116 824	66 830	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	2 898	CG	2 898	8 875		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI					
	TO TAL (III)		CJ	133 306	CK	133 306	143 240	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Comptes de régularisation	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	139 543	IA	467	139 076	149 010
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :	Stocks :	Créances :				

Désignation de l'entreprise EURL CAR FORMATION		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 60 000)	DA	60 000	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 000	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	11 647	11 647
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	27 460	41 113
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	105 107
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 862	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	2 862	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 364	3 383
	Dettes fiscales et sociales	DY	20 742	26 268
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		598
	TOTAL (IV)	EC	31 107	30 249
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	139 076	149 010
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	31 107	30 249
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



③

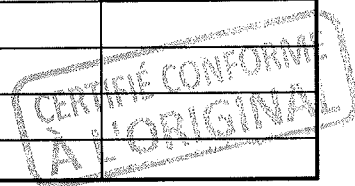
COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : EURL CAR FORMATION						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	122 361	FH		FI	122 361 141 668	
		FJ	122 361	FK		FL	122 361 141 668	
	Chiffres d'affaires nets*							
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	561 1 181		
	Autres produits (1) (11)				FQ	5 6		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	122 927 142 855	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	3 300 2 355	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	37 495 38 577	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 242 1 070	
	Salaires et traitements *					FY	30 679 30 806	
	Charges sociales (10)					FZ	10 092 9 087	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	43
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	970 7	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	83 778 81 946
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	39 149 60 909
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 728	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 447 1 398	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 174 1 398	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 174 1 398	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	42 324 62 307	

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINE

Désignation de l'entreprise EURL CAR FORMATION				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 500
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	2 862
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 500
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(2 862)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	12 002	19 694
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	126 102	144 253
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	98 642	103 140
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	27 460	41 113
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	561
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Provision contrôle Urssaf				2 862	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **139 076** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **126 102** euros et un total **charges** de **98 642** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **27 460** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.
Il a une durée de **12** mois.

Principes et conventions générales :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC n° 2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au PCG.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- respect des règles de prudence,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Informations relatives aux changements de méthodes :

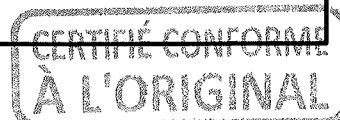
L'adoption par l'EURL CAR FORMATION du règlement ANC n° 2016-07 relatif au plan comptable général engendre un changement de méthode.

Mais aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté par rapport à l'exercice précédent.

Comptabilisation des actifs :

Les actifs sont comptabilisés dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés au coût d'acquisition,
- les actifs produits par l'entreprise sont comptabilisés à leur coût de production,
- les actifs acquis à titre gratuit ainsi que les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables,
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée,
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus.

Le coût de production comprend :

- le prix d'achat des matières consommées (y compris droits de douanes et taxes non récupérables),
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée,
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement,
- les charges indirectes de fabrication.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition ou de production pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Immobilisations incorporelles :

Les éléments de l'actif incorporel amortissables font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation ou de la durée de protection juridique.

Immobilisations corporelles :**Composants:**

Les immobilisations sont décomposées entre la structure et les composants.

Les composants sont les éléments principaux de l'immobilisation faisant l'objet de remplacement à intervalles réguliers et ayant une durée d'utilisation différente de l'immobilisation dans son ensemble.

Seuls les composants qui ont un caractère significatif sont identifiés:

- valeur de 500 euros au moins,
- valeur au moins égale à 15% (meubles) et 1% (immeubles) du prix.

Immobilisations décomposées dans l'entreprise:

Voir tableau ci-après.

Base amortissable :

Le montant amortissable d'un actif est égal à sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La base amortissable fiscale n'étant pas réduite de la valeur résiduelle, un amortissement dérogatoire est constaté pour conserver l'avantage fiscal lié à la base amortissable.

Amortissements:

Le début de constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le plan d'amortissement est défini à la date d'entrée du bien à l'actif, il est révisable si les conditions d'utilisation changent.

L'entreprise a opté pour la mesure de simplification permettant d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage sans rechercher la durée réelle d'utilisation.

Durée d'amortissements:

Biens décomposés : Néant

Biens non décomposés :

- Mobilier

durée d'usage
10 ans

Immobilisations financières:

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Dépréciations des actifs immobilisés :

Les dépréciations des actifs immobilisés sont constatées par l'entreprise à chaque clôture, dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Stocks et encours :

Les matières et les marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier coût d'achat.

Les encours et les produits sont évalués à leur coût de production.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties aux taux de change à la date de



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

la clôture, les différences de change sont constatées au bilan dans le poste écart de conversion.

Valeurs mobilières :

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

Une provision est comptabilisée à la clôture de l'exercice:

- si l'obligation existe à cette date,
- s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci après la date de clôture,
- si le montant de l'obligation peut-être évalué avec une fiabilité suffisante.

Engagements en matière de pensions et retraites :

L'entreprise ne constate pas comptablement une provision ; le montant est mentionné en annexe.

Les engagements sont évalués en tenant compte :

- des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise ;
- des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales ;
- d'un taux de revalorisation annuel des salaires ;
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu chaque année.

A la date du 31/12/2016, le montant de l'engagement en matière de pensions et retraites est nul.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	467					467
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	467					467
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	5 000					5 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	770					770
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 770					5 770
TOTAL		6 237					6 237

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	467			467
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	467			467
TOTAL		467			467

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	770		770
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	13 583	13 583	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 631	1 631	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	114 363	114 363	
	Débiteurs divers	830	830	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		131 178	130 408	770
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 364	10 364		
	Personnel et comptes rattachés	4 886	4 886		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 160	6 160		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 696	9 696		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		31 107	31 107		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros		31/12/2016	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif					
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé					
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles					
Participations				5 000	
Créances sur participations					
Prêts					
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières					
Actif circulant					
Avances, acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances			115 193		
Capital souscrit appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
Bilan Passif					
Dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes envers établissements de crédits					
Emprunts et dettes financières divers					
Avances, acomptes reçus sur commandes					
Dettes fournisseurs comptes rattachés			6 222		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2016
Total des Produits à recevoir		2 277
Autres créances		2 277
Frs groupe avoir à recevoir	830	
Associés intérêts courus	1 447	



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Charges à payer		6 892
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 249
<i>Frs fact non parvenues</i>	3 249	
Dettes fiscales et sociales		3 643
<i>Conges à payer</i>	2 194	
<i>Charges s/conges à payer</i>	885	
<i>Org.sociaux charges à payer</i>	564	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

6 000,00

10,0000

60 000,00

Emises pendant l'exercice

0,0000

Remboursées pendant l'exercice

0,0000

Du capital social fin d'exercice

6 000,00

10,0000

60 000,00

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

**CERTIFIÉ COMME
À L'ORIGINE**

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Remboursement Taxes TIPP	561
TOTAL	561

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, par la contrepartie d'une créance sur la société mère (451000).

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **1 746 €**.

La créance en germe a fait l'objet d'un préfinancement au niveau de la société Mère.

L'utilisation du CICE a permis à la société d'améliorer son fonds de roulement.

COGESTEN
EURL CAR FORMATION
CICE CONFORME
A L'ORIGINE

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Intégration fiscale :

Au 1^{er} janvier 2012, la société SAS LA PLANCHETTE FINANCIERE est la société « Tête de groupe ». Cette dernière détient 100% des titres de la société JFC FINANCIERE.

La société SAS JFC FINANCIERE détient 100% des titres de la SARL CAR FORMATION.

Entreprises placées sous le régime des groupes de société :

Date d'entrée dans le groupe le 1^{er} janvier 2012

Société fille : SARL CAR FORMATION

Siège social : En Bercaille 39000 LONS LE SAUNIER

N° SIRET : 450 716 980 00013

Société Mère : SAS LA PLANCHETTE FINANCIERE

Siège social : 11 BOULEVARD DE BROSSES 21000 DIJON

N° SIRET : 530 713 312 00029

Convention de trésorerie :

Une convention de trésorerie à été mise en place le 29/04/11 entre les sociétés du groupe.

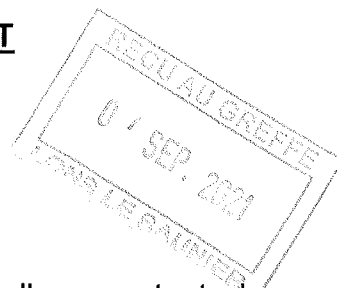
Il a été convenu de rémunérer les avances de trésorerie que les sociétés se consentent réciproquement, sur la base du taux maximum fiscalement déductible des intérêts sur comptes courants d'associés soit 2.03 % pour l'année 2016.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

CAR FORMATION
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE € 60 000
SIEGE SOCIAL : EN BERCAILLE – 39000 LONS LE SAUNIER
SIREN 450 716 980 - RCS LONS LE SAUNIER

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2017

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2016



DECISION PROPOSEE

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de € 27 459,90, en totalité à une distribution de dividendes.

Le dividende par part s'élève à € 4,57665.

Le paiement des dividendes pourra être effectué à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'Associé Unique prend acte que le montant des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices était le suivant :

<u>Exercice</u>	<u>Distribution</u>
31.12.2015	41 113,13 €
31.12.2014	38 004,59 €
31.12.2013	29 663,81 €

DECISION ADOPTEE

La décision proposée a été adoptée.

La Gérance

Damien RAMEAU

DocuSigned by:

6FC06E20502642D...

Laurence DALLOZ

DocuSigned by:

905FEBF688154E8...

